

Note d'information n° 4 – mai 2013

Ressources nécessaires: de 2012-2013 à 2014-2015

Résumé: en réponse à la demande du Conseil, la présente note fournit des informations complémentaires sur certains éléments de l'ouverture de crédit nette du PTB 2012-2013 et sur le traitement de ces éléments dans le PTB 2014-2015, notamment les ressources destinées au PAI. Elle apporte également des éclaircissements sur les domaines présentant un rang de priorité plus élevé pour 2014-2015 et sur la façon dont on se propose de les financer, et présente un tableau récapitulatif mettant en évidence la progression du budget 2012-2013 au projet d'ouverture de crédit 2014-2015.

I. Introduction

1. À sa session d'avril 2013, le Conseil «a demandé que le Secrétariat donne une nouvelle évaluation des calculs relatifs aux données de référence en ce qui concerne les augmentations proposées dans le projet de PTB pour 2014-2015, en tenant compte de l'impact budgétaire du PAI dans le PTB 2012-2013»¹.
2. Le PTB 2014-2015 indique comment le projet de budget a été établi, en partant de l'ouverture de crédit nette 2012-2013, d'un montant total de 1 005,6 millions d'USD, qui, comme l'a rappelé le Comité financier à sa cent quarante-huitième session, en mars 2013, comprend 8,6 millions d'USD de dépenses d'investissement ponctuelles destinées au PAI. Ce traitement est conforme à la pratique établie par les précédents PTB, qui consiste à comparer les prévisions de dépenses pour l'exercice biennal à venir à l'ouverture de crédit nette de l'exercice en cours, laquelle constitue alors une «base de référence», comme indiqué par le Comité financier.
3. C'est pourquoi, en réponse à la demande du Conseil, vous trouverez ci-après: à la section II, des informations complémentaires sur certains éléments de l'ouverture de crédit nette du PTB 2012-2013 et sur le traitement de ces éléments dans le PTB 2014-2015, notamment les ressources devant être affectées au PAI; à la section III, des éclaircissements sur les domaines présentant un rang de priorité plus élevé et sur la façon dont on se propose de les financer; et à la section IV, un résumé de la proposition d'ouverture de crédit nette qui en résulte pour 2014-2015. L'annexe présente un tableau récapitulatif qui met en évidence la progression du budget 2012-2013 au projet d'ouverture de crédit 2014-2015.

II. Éléments du budget 2012-2013 et traitement de ces éléments dans le projet du budget pour 2014-2015, compte tenu de l'incidence budgétaire du PAI

4. L'ouverture de crédit nette votée par la Conférence en 2012-2013, d'un montant de 1 005,6 millions d'USD comprenait des objectifs de gains d'efficacité, d'économies ponctuelles et d'utilisation du solde non dépensé de 2010-2011, ainsi que des dépenses récurrentes et des dépenses

¹ CL 146/REP, par. 9m.



d'investissement ponctuelles liées au PAI, comme indiqué dans le tableau 1 et expliqué dans les paragraphes qui suivent.

Tableau 1. Programme de travail financé par l'ouverture de crédit nette 2012-2013

Programme de travail financé par l'ouverture de crédit nette 2012-2013		(en milliers d'USD)
<i>Ouverture de crédit nette 2012-2013</i>		
1	Programme de travail 2012-2013	1 040 100
2	Gains d'efficacité et économies supplémentaires	(26 300)
3	Utilisation du solde non dépensé de 2010-2011	(8 200)
4	<i>Total des gains d'efficacité et des économies ponctuelles supplémentaires et de l'utilisation du solde non dépensé de 2010-2011 (CR 5/2011, par. 1a) (ligne 2+ligne 3)</i>	<i>(34 500)</i>
Ouverture de crédit nette 2012-2013 (CR 5/2011, par. 1a) (ligne 1+ligne 4)		1 005 600
<i>Ressources du PAI votées dans le cadre de la résolution 5/2011 de la Conférence</i>		
5	<i>Dépenses récurrentes nettes au titre du PAI (CR 5/2011, par. 1b)</i>	22 400
6	Dépenses récurrentes au titre du PAI (C 2011/3, tableau 4, après augmentations de coûts)	33 000
7	Économies récurrentes au titre du PAI (C 2011/3, tableau 4, et C 2013.3, tableau 5)	(10 600)
8	<i>Dépenses d'investissement ponctuelles au titre du PAI (CR 5/2011, par. b), financées par:</i>	16 800
9	Solde non dépensé de 2010-2011 (CL 144/3, par. 35)	8 200
10	Ouverture de crédit nette 2012-2013 (CR 144/3, par. 35)	8 600

Ouverture de crédit nette 2012-2013 (tableau 1, lignes 1-4)

5. Le programme de travail approuvé par la Conférence comprenait un objectif de gains d'efficacité, d'économies ponctuelles et d'utilisation du solde non dépensé de 2010-2011 correspondant à un total de 34,5 millions d'USD (tableau 1, ligne 4). Des gains d'efficacité représentant 26,3 millions d'USD ont été recensés et annoncés en 2012-2013 (ligne 2); complétés par le report ponctuel autorisé du solde de 8,2 millions d'USD à fin 2010-2011² (ligne 3), ils ont permis d'atteindre la cible de 34,5 millions d'USD.

6. Le PTB 2014-2015 fournit de plus amples informations sur les 26,3 millions d'USD d'économies et de gains d'efficacité³.

Ressources du PAI votées dans le cadre de la résolution 5/2011 de la Conférence (tableau 1, lignes 5-10)

7. L'ouverture de crédit nette 2012-2013 votée par la Conférence comprenait des ressources destinées à la mise en œuvre du Plan d'action immédiate (PAI).

Dépenses récurrentes au titre du PAI

8. Comme l'indiquent les lignes 5 à 7 du tableau, sur le montant total des ressources prévues dans le PTB 2012-2013 pour le PAI, 22,4 millions d'USD étaient destinés à financer les dépenses

² Résolution 5/2011, par. 2.

³ C 2013/3, tableau 5 faisant suite au paragraphe 257.

récurrentes *nettes*⁴. Ce montant se décomposait en 33,0 millions d'USD de dépenses, moins 10,6 millions d'économies. En raison de leur caractère récurrent, ces éléments du PAI ont été repris dans le PTB 2014-2015 et incorporés dans le programme de travail général. Pour plus d'informations sur les 10,55 millions d'USD de gains d'efficacité et d'économies liés au PAI figurant dans le PTB 2014-2015, reportez-vous au tableau 5 du document C 2013/3.

Dépenses d'investissement ponctuelles au titre du PAI

9. Comme indiqué sur la ligne 8 du tableau 1, la Conférence avait voté des crédits de 16,8 millions d'USD pour financer les dépenses d'investissement ponctuelles du PAI en 2012-2013⁵. Le traitement réservé à ces ressources dans le PTB 2014-2015 est expliqué plus en détail ci-après.

Ligne 9: les dépenses d'investissement du PAI sont partiellement financées par le report ponctuel, autorisé par la Conférence, du solde de 2010-2011, d'un montant de 8,2 millions d'USD⁶. En 2014-2015, cette source de financement n'est plus disponible, ce qui coïncide avec l'achèvement des activités ponctuelles correspondantes.

Ligne 10: le financement de l'autre partie des activités ponctuelles du PAI (8,6 millions d'USD) est compris dans les ouvertures de crédits budgétaires 2012-2013, d'un montant total de 1 005,6 millions d'USD, prévues dans la résolution correspondante. Le Directeur général a proposé de réaffecter cette part des ressources, en 2014-2015, à des domaines présentant une priorité plus élevée, comme nous l'expliquons dans ce qui suit.

III. Domaines présentant une priorité plus élevée et financement de ceux-ci

10. Le PTB 2014-2015 met en avant des domaines présentant un rang de priorité plus élevé, qui nécessitent 31,5 millions d'USD de ressources supplémentaires. Ces domaines sont présentés dans le tableau 2, ci-après, et décrits plus en détail dans la note d'information n° 2 (avril 2013).

Tableau 2. Domaines hautement prioritaires nécessitant des ressources supplémentaires en 2014-2015

<i>Domaines hautement prioritaires nécessitant des ressources supplémentaires en 2014-2015 (C 2013/3, par. 173)</i>	(en millions d'USD)
Programme de coopération technique (par. 173a)	15 800
Renforcement de la fonction de communication institutionnelle (par. 173b)	3 000
Renforcement des partenariats, du plaidoyer et de la fonction de renforcement des capacités (par. 173b)	4 000
Renforcement de l'OS3, <i>Réduire la pauvreté rurale</i> , par une action sur la protection sociale (par. 173c)	5 000
Augmentation du budget du Bureau de l'évaluation pour atteindre une ouverture de crédit nette de 0,8 pour cent (par. 173d))	1 100
Ressources transitoires pour un Directeur général nouvellement élu (par. 173f))	200
Autres domaines (par. 173e)	2 400
Total des ressources réaffectées aux domaines présentant une priorité plus élevée	31 500

⁴ CR 5/2011, par. 1b.

⁵ CR 5/2011, par. 1b.

⁶ CR 5/2011, par. 2.

11. L'objectif du Directeur général est de financer dans toute la mesure du possible ces domaines hautement prioritaires par la réaffectation de fonds prévus dans le budget de l'exercice actuel (2012-2013) et par des gains d'efficacité supplémentaires. Dans cet optique, le Directeur général a isolé 21,5 millions d'USD, comme indiqué dans le tableau 3 et expliqué plus en détail ci-après.

Tableau 3. *Éléments du budget 2012-2013 susceptibles d'être réaffectés*

<i>Éléments du budget 2012-2013 susceptibles d'être réaffectés, en 2014-2015, à des domaines présentant une priorité plus élevée (C 2013/3, par. 174)</i>		(en milliers d'USD)
1	Ressources ponctuelles affectées au PAI dans l'ouverture de crédit nette	8 600
2	Fonds multidisciplinaire	1 300
3	Suppression du Bureau du Sous-Directeur général chargé du Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement	1 600
4	Gains d'efficacité	10 000
5	Total des éléments réaffectés	21 500

12. On a isolé trois éléments compris dans l'ouverture de crédit nette 2012-2013 à partir desquels il était possible de réaffecter des ressources pour 2014-2015 (lignes 1-3), à savoir:

- a) 8,6 millions d'USD de ressources ponctuelles affectées au PAI (également mentionnées à la section II ci-dessus);
- b) 1,3 millions d'USD provenant du Fonds multidisciplinaire (MDF); budgétisé à 11,3 millions d'USD en 2012-2013, ce fonds figure dans le projet de budget 2014-2015 à hauteur de 10,0 millions d'USD;
- c) 1,6 millions d'USD découlant de la suppression du Bureau du Sous-Directeur général chargé du Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement dans le projet de budget 2014-2015.

13. Dans le PTB 2014-2015 qu'il propose, le Directeur général sollicite l'autorisation de réaffecter les ressources recensées ci-dessus aux domaines présentant une priorité plus élevée; ces ressources représentent au total 11,5 millions d'USD et sont incluses dans l'ouverture de crédit nette de l'exercice 2012-2013.

14. Enfin, comme indiqué à la ligne 4, les gains d'efficacité biennaux prévus pour 2014-2015 s'élèvent à 10 millions d'USD. Ces économies ont été déduites des budgets des départements et des bureaux concernés et sont réaffectées aux domaines hautement prioritaires.

IV. Résumé des éléments budgétaires

15. Le tableau 4 ci-après donne une vue d'ensemble du projet de budget 2014-2015. La première partie du tableau reprend les éléments décrits dans les sections qui précèdent, en partant du montant de l'ouverture de crédit nette 2012-2013, soit 1 005,6 millions d'USD, auquel s'ajoutent les 31,5 millions d'USD de ressources nécessaires aux domaines hautement prioritaires et duquel on déduit les 21,5 millions d'USD réaffectés, ce qui donne un projet d'ouverture de crédit nette 2014-2015 de 1 015,6 millions d'USD avant prise en compte des augmentations de coûts.

16. Comme l'a rappelé le Comité financier à sa session de mars 2013⁷, les 1 005,6 millions d'USD de l'ouverture de crédit nette 2012-2013 comprennent 8,6 millions d'USD de dépenses d'investissement ponctuelles du PAI. Ainsi qu'on le précise à la section III ci-dessus, ces ressources font partie des 21,5 millions d'USD qu'il est proposé de réaffecter aux domaines présentant une priorité plus élevée.

Tableau 4. *Éléments du budget 2014-2015 (au taux du budget 2012-2013)*

<i>Éléments du budget 2014-2015</i>	(en milliers d'USD)
Ouverture de crédit nette 2012-2013	1 005 600
Domaines hautement prioritaires nécessitant des ressources supplémentaires	31 500
Éléments susceptibles d'être réaffectés	(21 500)
Ouverture de crédit nette 2014-2015 (avant augmentations de coûts)	1 015 600
Estimation des augmentations de coûts	39 600
Ouverture de crédit nette 2014-2015 (après augmentations de coûts)	1 055 200

17. Les augmentations de coûts en 2014-2015 sont actuellement estimées à 39,6 millions d'USD, comme l'explique en détail la note d'information n° 3, ce qui porte le projet d'ouverture de crédit nette 2014-2015 à 1 055,2 millions d'USD.

18. L'annexe présente un tableau récapitulatif mettant en évidence le passage du budget 2012-2013 au projet d'ouverture de crédit 2014-2015.

⁷ CL 146/3, par. 25a.

Annexe

Ressources nécessaires: de 2012-2013 à 2014-2015	
Ouverture de crédit nette (Programme de travail)	(en milliers d'USD)
<i>Ouverture de crédit nette 2012-2013</i>	
Programme de travail 2012-2013	1 040 100
Gains d'efficacité et économies supplémentaires	(26 300)
Utilisation du solde non dépensé de 2010-2011	(8 200)
<i>Total des gains d'efficacité et des économies ponctuelles supplémentaires et de l'utilisation du solde non dépensé de 2010-2011 (CR 5/2011, par. 1a)</i>	<i>(34 500)</i>
Ouverture de crédit nette 2012-2013 (CR 5/2011, par. 1a)	1 005 600
Ressources du PAI votées dans le cadre de la résolution 5/2011 de la Conférence	
<i>Dépenses récurrentes nettes au titre du PAI (CR 5/2011, par. 1b)</i>	<i>22 400</i>
Dépenses récurrentes au titre du PAI (C 2011/3, tableau 4, après augmentations de coûts)	33 000
Économies récurrentes au titre du PAI (C 2011/3, tableau 4, et C 2013/3, tableau 5)	(10 600)
<i>Dépenses d'investissement ponctuelles au titre du PAI (CR 5/2011, par. b), financées par:</i>	<i>16 800</i>
Solde non dépensé de 2010-2011 (CL 144/3, par. 35)	8 200
Ouverture de crédit nette 2012-2013 (CR 144/3, par. 35)	8 600
<i>Domaines hautement prioritaires nécessitant des ressources supplémentaires en 2014-2015 (C 2013/3, par. 173)</i>	
Programme de coopération technique (par. 173a)	15 800
Renforcement de la fonction de communication institutionnelle (par. 173b)	3 000
Renforcement des partenariats, du plaidoyer et de la fonction de renforcement des capacités (par. 173b)	4 000
Renforcement de l'OS3, <i>Réduire la pauvreté rurale</i> , par une action sur la protection sociale (par. 173c)	5 000
Augmentation du budget du Bureau de l'évaluation pour atteindre une ouverture de crédit nette de 0,8 pour cent (par. 173d))	1 100
Ressources transitoires au titre du Directeur général nouvellement élu (par. 173f))	200
Autres domaines (par. 173e)	2 400
Total des ressources réaffectées aux domaines présentant une priorité plus élevée	31 500
<i>Éléments du budget 2012-2013 susceptibles d'être réaffectés, en 2014-2015, à des domaines présentant une priorité plus élevée (C 2013/3, par. 174)</i>	
Gains d'efficacité	(10 000)
Fonds multidisciplinaire	(1 300)
Ressources ponctuelles affectées au PAI dans l'ouverture de crédit nette	(8 600)
Suppression du Bureau du Sous-Directeur général chargé du Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement	(1 600)
Total des éléments réaffectés	(21 500)
<i>Éléments du budget 2014-2015 (avant augmentations de coûts)</i>	
Ouverture de crédit nette 2012-2013	1 005 600
Domaines hautement prioritaires nécessitant des ressources supplémentaires	31 500
Éléments susceptibles d'être réaffectés	(21 500)
Ouverture de crédit nette 2014-2015 (avant augmentations de coûts)	1 015 600
<i>Éléments du budget 2014-2015 (après augmentations de coûts)</i>	
Estimation des augmentations de coûts (note d'information n° 3, tableau 2)	39 600
Ouverture de crédit nette 2014-2015 (après augmentations de coûts, au taux du budget 2012-2013)	1 055 200